

PROCURATION

pour désigner le copropriétaire indivis
d'un immeuble ou le cooccupant d'un
établissement d'entreprise

vote par
correspondance

ET

DEMANDE

de voter par correspondance*



Le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise qui a déjà été désigné par procuration n'a pas à remplir la section 1. Veuillez remplir la section 2 au verso du présent formulaire.

Section 1 - Désignation par procuration

Nous, personnes ayant le droit d'être inscrites sur la liste électorale municipale ou référendaire, à titre de :

- copropriétaires de l'immeuble depuis le
- cooccupants de l'établissement d'entreprise depuis le

année	mois	jour

désignons, par la présente, à la majorité d'entre nous qui avons la qualité d'électeur ou de personne habile à voter :

Date de naissance		
année	mois	jour

Prénom

Nom

- comme personne¹ à être inscrite sur : la liste électorale municipale
- la liste référendaire

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription² :

N°

Rue, avenue, n° de lot

--

Ind. rég. Numéro de téléphone

Municipalité

Code postal

Adresse électronique

Adresse du domicile de la personne désignée :

N°

Rue, avenue, ...

--

Ind. rég. Numéro de téléphone

Municipalité

Code postal

Adresse électronique

Signature de la **majorité** des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs ou des personnes habiles à voter. Dans le cas où il n'y en a que deux, la signature des deux est **obligatoire**.

Prénom et nom (lettres moulées)	Signature	Date

1 Cette personne doit être majeure, citoyenne canadienne, ne pas être en curatelle ni coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse et n'a pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste électorale municipale ou référendaire

2 Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez vous informer auprès de la municipalité.

PRENEZ NOTE que la procuration prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée.

DEMANDE

de voter par correspondance*

Section 2 - Demande de voter par correspondance

Je, _____, demande d'exercer
Copropriétaire ou cooccupant désigné par procuration
mon droit de vote par correspondance.

Signature

Copropriétaire ou cooccupant désigné par procuration

année	mois	jour

PRENEZ NOTE

- si vous demandez de voter par correspondance, mais que vous n'avez pas déjà été désigné au moyen d'une procuration pour être inscrit sur la liste électorale ou référendaire, vous devez remplir la section 1, à l'endos du présent formulaire.
- la demande de voter par correspondance prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas retirée ou remplacée, à moins que la municipalité n'ait résilié la résolution prévoyant que toute personne inscrite sur la liste électorale ou référendaire à un autre titre que celui de personne domiciliée peut demander de voter par correspondance.

¹ Ne s'applique que si la municipalité s'est prévalué du vote par correspondance, conformément à l'article 659.4 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.